

## **Salaires minimums par (sous-)commission paritaire**

### **Commission paritaire 1020401: entreprises de la province de liege**

En vigueur au 01/01/2016 (Dernière actualisation de la page 01/04/2016)

Augmentation CCT de + 0,065 Euros en 01/2016.

En cas d'augmentation CCT en application des CCT sectorielles, les salaires minimums et les salaires réels sont indexés.

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

### **1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 40h**

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	12.3607		
Spécialisé	12.7176		
Spécialisé +	12.9490		
Qualifié	13.4557	14.0084	14.1190
Qualifié +	14.2293	14.7501	14.8499